

<https://snetap-fsu.fr/RPS-prevention-tertiare-ou-reparation-un-soutien-psychologique-mis-en-place-par.htm>
!



RPS : prévention tertiaire (ou réparation) : le dispositif de soutien psychologique reconduit par le ministère

- Les Dossiers - Santé et Sécurité au Travail -
Date de mise en ligne : lundi 14 janvier 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le service des ressources humaines du MAA renforce depuis décembre 2016 son dispositif ministériel de prévention tertiaire des risques psychosociaux ([RPS](#)) par une prestation ministérielle externalisée de soutien et d'accompagnement psychologique. Elle s'appuie sur un réseau de psychologues du travail et cliniciens mobilisables dans l'ensemble du territoire métropolitain ainsi que dans les départements d'outre-mer (DOM).

Lire la [note de service ici](#)

Le SNETAP-[FSU](#) regrette tout particulièrement l'exclusion des agents contractuels sur budget, notamment ceux des [CFA-CFPPA](#) qui sont souvent les plus exposés dans leur centre à ces risques psycho-sociaux (RPS). La nouvelle loi "avenir professionnel" et ses incidences lourdes pour le dispositif public de formation par apprentissage et continue ne feront que renforcer les pressions qui s'exercent sur eux !

De la même façon, le SNETAP-FSU estime nécessaire de porter davantage l'attention sur les préventions véritables (et pas seulement le traitement une fois le mal fait)... Quid des cellules régionales d'alerte, dans lesquels des agents militants s'engagent résolument pour essayer d'apporter des solutions à des situations souvent dégradées ? Quid des plans d'action anti-RPS qui sont normalement en place dans tous les [EPL](#) depuis la phase de diagnostic engagée en 2015 ?